

COMITE REGIONAL DE NATATION DE BOURGOGNE

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale **Samedi 07 Janvier 2012**

L'an deux mille douze et le 07 janvier à 09h30, les membres du Comité Régional de Natation de Bourgogne se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'Hôtel Mercure à Nevers, sur convocation du président en date du 08 décembre 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Daniel PLANCHE, Président, assisté de Claude BOULOMMIER, Secrétaire et de Patrick TRIOEN, Trésorier.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Appel nominal des clubs
- Accueil des personnalités
- Rapport moral du Président
- Homologation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 12/12/2010 à Aisy sous Thil
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapports d'activités des commissions sportives et spécialisées
- Rapport financier 2010/2011
- Budget prévisionnel 2011/2012
- Questions diverses
- Intervention des personnalités
- Elections : un poste à pourvoir au Comité Directeur
- Remise des récompenses
- Vin d'honneur

Daniel Planche souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et présente ses vœux de bonheur, santé et réussite et souhaite une bonne année deux mille douce...

Il excuse les personnalités invitées qui n'ont pas pu assister aux travaux de cette Assemblée.

Personnalités excusées :

- Monsieur François PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne
- Madame Safia OTTOKORE, Vice-présidente du Conseil Régional de Bourgogne
- Monsieur Philippe MICHEL, Directeur Régional de Jeunesse et Sports
- Monsieur Jean-Pierre PAPET, Président du C.R.O.S. de Bourgogne
- Messieurs Marc BENNER et Hervé BESSERER, représentants EDF

- Madame Chrystel CONTREPOIS, Commissaire aux Comptes
- Monsieur François LE ROUX, Président du Comité Départemental Natation de la Nièvre
- Monsieur Guy COLUS, membre d'honneur

Daniel PLANCHE a le plaisir d'accueillir Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation et Roger ROUSSAT, Président du C.D.O.S de la Nièvre, qui représente le Président du CROS Jean-Pierre PAPET retenu par une autre Assemblée Générale.

Il demande un instant de recueillement en mémoire de deux personnes impliquées dans le monde de la natation bourguignonne récemment disparus : M. Jean-Claude FAURE de l'Alliance Dijon Natation et M. Jacques FINAS ancien Président du club de Chalon sur Saône.

I - APPEL DES CLUBS

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les clubs présents, en entrant de séance, tant en son nom personnel qu'en celui de mandataire.

Ladite feuille de présence permet de constater que 19 clubs sur 38 sont présents, ce qui représente 123 voix sur 207. Le quorum étant réuni, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Clubs présents ou représentés :

➤ CN BEAUNE	8 voix
➤ CHENOVE NATATION	13 voix
➤ ALLIANCE DIJON NATATION	17 voix
➤ CN NUITS-ST-GEORGES	4 voix
➤ US COSNE SUR LOIRE	4 voix
➤ US LA CHARITE SUR LOIRE	6 voix
➤ CN NEVERS	7 voix
➤ CN ST-BENIN-D'AZY	3 voix
➤ ASA VAUZELLES	5 voix
➤ CN CHALON SUR SAONE	15 voix
➤ CN LA CLAYETTE	3 voix
➤ CERCLE DAUPHINS LE CREUSOT	6 voix
➤ MACON NATATION	0 voix
➤ MARCIGNY NATATION	4 voix
➤ ON MONTCEAU	8 voix
➤ CN SANVIGNES-LES-MINES	3 voix
➤ CA AVALLON	4 voix
➤ MIGENNES NATATION	7 voix
➤ SENS NATATION	6 voix
➤ AS TONNERRE	12 voix

Membres du Comité Directeur présents :

Michel BILLARD, Claude BOULOMMIER, Cédric BOULLY, René CHARNAY, Nathalie CHEVALIER, André DUCLAUX, Pierre GROSBOIS, Christiane GUERIN, Serge GUERIN, Véronique ILLIG, Damien LIZON AU CIRE, Patrice MILLOT, Laurence OLLIVIER, Daniel PLANCHE, Christiane PLANCHE, Isabelle REBEROL, Arlette REBOUILLAT-CABADAIS, Patrick TRIOEN, Alain VIRLY.

Membres du Comité Directeur excusés :

Jean-Luc CASTELLI, Sylvie CRITON, Jean-Pierre DEMAY, Frédéric HOYEZ, François LE ROUX, Jean-Bernard MARACHE, Léon MATUSZYNSKI.

Personnes présentes :

Guillaume COLIN, Virginie RENARD

II - INTERVENTION DU PRESIDENT

Allocution d'ouverture présentée par Daniel PLANCHE, Président du Comité de Bourgogne de Natation.

III - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE A.G.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2010 à Aisy sous Thil est homologué tel qu'il a été communiqué à l'ensemble des clubs.

IV - RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Le rapport est présenté par Claude BOULOMMIER, Secrétaire Général du Comité de Bourgogne de Natation.

V - RAPPORTS DES COMMISSIONS SPORTIVES ET SPECIALISEES

✓ Rapport de la Commission « Natation Course » *Claude BOULOMMIER*

✓ Rapport d'Activités « Pôle Espoir NC » *Patrice MILLOT*

Daniel PLANCHE communique pour information le suivi des nageurs inscrits en listes ministérielles sur les trois dernières années :

- Novembre 2009 : 14 nageurs dont 1 en élite et 3 en jeunes et 10 espoirs
- Novembre 2010 : 20 nageurs dont 1 élite, 2 en jeunes et 17 espoirs
- Novembre 2011 : 36 nageurs dont 1 en jeunes et 35 espoirs

On constate une augmentation, mais uniquement pour les nageurs inscrits sur liste espoirs. Patrice MILLOT fait remarquer les critères exigeants pour être sur la liste jeunes en natation (podium lors d'un championnat international de référence).

✓ Rapport de la Commission « Maîtres » *Serge GUERIN*

Serge GUERIN fait part de sa réflexion pour éventuellement mettre en place un championnat départemental des maîtres, créer des Interclubs Maîtres en commun avec la Franche-Comté.

A noter que le meeting national interclubs maîtres est organisé à Chalon sur Saône les 28 et 29 janvier 2012.

✓ Rapport de la Commission « Natation Synchronisée » *Christiane PLANCHE*

✓ Rapport de la Commission « Water-Polo » *Daniel PLANCHE*

Daniel PLANCHE évoque la mise en place de l'activité water-polo par les clubs d'été. Isabelle REBEROL fait remarquer qu'il s'agit d'une pratique loisirs. Francis LUYCE trouve dommage que l'on ne parle pas de cette pratique dans les clubs d'été. René CHARNAY pose la question de pouvoir pratiquer l'activité water-polo l'été pour les clubs d'hiver. Le règlement ne l'autorise pas

et il faudrait créer une section estivale. Daniel PLANCHE propose de mettre en place des rencontres amicales.

✓ Rapport de la Commission « Milieu Naturel » *Patrice MILLOT*

✓ Rapport de la Commission « Clubs d'été » *Isabelle REBEROL*

Francis LUYCE souligne le dynamisme des clubs de la région car le nombre de licenciés représentent 10 % de l'ensemble des licenciés et dit combien il aime l'ambiance de la Coupe de France Estivale.

✓ Rapport de la Commission « Officiels » *Damien LIZON AU CIRE*

✓ Rapport de la Commission « Ecole de Natation et Pluridisciplinarité » *Frédéric HOYEZ*

Daniel PLANCHE revient sur l'opération Savoir Nager pour laquelle 6 clubs ont participé à raison de 15 séances d'une heure. L'objectif est d'apprendre à nager aux 161 enfants inscrits à l'aide d'une licence à 15 euros. 65 d'entre eux ont passé avec succès le test du sauv'nage soit un taux de réussite de 40 %.

✓ Rapport de la Commission « Formation ERFAN » *Christiane GUERIN*

Daniel PLANCHE donne l'information concernant les dossiers de labellisation en cours de traitement à la Fédération, une commission d'évaluation se réunira pour décider. Sur 11 dossiers reçus, trois sont bourguignons : Chalon sur Saône et Dijon pour la natation course et Chenôve pour la natation synchronisée.

✓ Rapport de la Commission « Nagez Forme Santé » *Michel BILLARD*

Francis LUYCE explique que cette activité est une ouverture vers l'avenir.

✓ Rapport de la Commission « Handicap » *Arlette REBOUILLAT-CABADAÏS*

VI – RAPPORT FINANCIER 2010/2011

Le Trésorier Patrick TRIOEN présente les comptes du Comité Régional à l'aide d'un diaporama. Il est ensuite donné lecture du rapport du cabinet COUREAU, commissaire aux comptes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier par le trésorier, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés. Elle entérine la proposition d'affecter le résultat excédentaire de 35 151 euros au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VI –BUDGET PREVISIONNEL 2011/2012

Présentation du budget prévisionnel par Patrick TRIOEN.

Le Comité décide d'augmenter la part régionale des licences pour la saison 2012/2013.

La part régionale est fixée à 10,50 euros pour le tarif normal et de 6,90 euros pour le tarif réduit.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du budget prévisionnel par le trésorier, approuve ce budget tel qu'il lui est présenté avec l'augmentation de la part régionale des licences. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Patrick TRIOEN remercie les personnes pour la confiance témoignée.

VII – QUESTIONS DIVERSES

1) La première question du club d'Auxerre : à quand une licence loisirs pour les non compétiteurs comme cela se fait dans de nombreuses fédérations ?

Francis LUYCE explique que cette question est un serpent de mer pour la Fédération Française de Natation et qu'il est difficile de trouver une solution. Une tentative d'essai a été réalisée il y a quelques années en arrière, qui s'est soldée par un déficit financier. Il note également que pour la 1^{ère} fois depuis 20 ans, le nombre de licenciés pour notre fédération est en diminution. C'est également un problème de ressources pour la FFN et rappelle qu'il y a 80 000 licences compétitives pour 200 000 loisirs.

Il se dit prêt à effectuer un essai avec notre comité en signant une convention garantissant la même part pour la Fédération versée par le Comité de Bourgogne et démontrer sur une olympiade que le Comité a trouvé la solution.

Il demande à Daniel PLANCHE d'y réfléchir.

2) La deuxième question est posée par M. René CHARNAY : est-ce qu'il ne serait pas intéressant de mettre en place une convention en relation avec la labellisation, tripartite entre le club, la collectivité et la Fédération Française de Natation, concernant les prestations non compétitive offertes par le club ?

Il s'agirait de noter noir sur blanc l'utilisation des piscines et le nombre de lignes d'eau utilisées par les clubs. Francis LUYCE trouve que cela est une excellente proposition qui demande une réflexion.

3) La troisième question est posée par M. Claude BOULOMMIER : est-ce qu'il y aura avant l'Assemblée Fédérale une réunion d'explication des programmes sportifs de la nouvelle olympiade ?

Francis LUYCE lui répond qu'à ce jour aucune réunion n'est prévue.

VIII - INTERVENTION DES PERSONNALITES

Monsieur Roger ROUSSAT, Président du CDOS de la Nièvre

Il renouvelle les excuses de Jean-Pierre PAPET et remercie le Comité Régional de son invitation. Il constate après avoir bien écouté les 26 pages de rapports, que le comité a une grande activité mais souligne sa difficulté parfois à comprendre tous les sigles. Il souhaite évoquer deux choses : La première concerne le CNDS et veut profiter de la présence des clubs pour les inciter à bien regarder la demande de subvention et surtout de se pencher sur le projet de club. La seconde est l'opération lancée par le ministre David DOUILLET, « 1 000 jeunes dirigeants », qui a pour but de préparer les jeunes à prendre la relève.

Il adresse ses vœux de santé et souhaite que la natation française brille aux Jeux Olympiques et qu'elle progresse encore en nombre de licenciés.

Monsieur Francis LUYCE, Président de la Fédération Française de Natation

Il exprime son immense plaisir de participer à nos travaux et de ses liens privilégiés avec la région Bourgogne depuis plus de 40 ans, en voici quelques exemples :

- l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation en 1998
- l'Assemblée Générale du Comité Régional Natation de Bourgogne en 2007, plus régulièrement semble t-il que dans l'ensemble des autres régions
- les manifestations les plus récentes avec notamment l'inauguration du complexe du « Grand Dijon », le trophée Lucien Zins et les derniers Championnats de France Jeunes.

Autant de raisons de penser qu'il aime la Bourgogne et que ces dirigeants le lui rendent bien. Il dit combien il est intéressant de participer à l'Assemblée Générale d'un Comité Régional et tient à féliciter les rapporteurs pour la qualité de leurs rapports. Il salue la très bonne santé de notre comité et rêve d'avoir le même résultat financier pour la fédération, et l'ambiance chaleureuse qui règne aujourd'hui.

Il remercie Daniel PLANCHE d'avoir eu la délicatesse de lui avoir envoyé son rapport moral et s'il s'en réfère à sa lecture, il semble qu'il se veuille rassurant à l'exception de quelques correctifs sur lesquels il souhaite revenir. Le projet de la piscine de Louhans ne bénéficie pas implicitement d'une subvention du CNDS mais comme l'indique le courrier du Président de la Communauté de Communes de Louhans, reçu le 27 juillet dernier, il renonce au financement au titre du CNDS en vertu de la règle de non cumul car le projet bénéficie d'un financement DETR de 800 000 euros. A ce titre, il tient à féliciter les élus pour la réalisation du 1^{er} plan Bourgogne en termes de programmation, modèle qualifiant au vu du soutien CNDS reçu pour les projets suivants : Gueugnon en 2008, Dijon en 2009, Chatillon sur Seine en 2010 et il envisage de soutenir les projets futurs en Bourgogne.

Le second sujet de crispation et le positionnement des cadres techniques, administrativement affectés à la DRJSCS de Bourgogne, sans aucun lien direct avec le fonctionnement de notre Comité, mais plutôt sur des lettres de missions nationales. On ne refait pas l'histoire mais cette situation atypique n'évoluera pas dans l'immédiat mais il préfère positiver. Il a entendu le message de Daniel et a sollicité le Directeur Technique National, Christian DONZE, pour inscrire une ligne budgétaire destinée à accompagner les régions en déficit de cadre technique, dans la convention d'objectifs 2012. Il souhaite également un effort de l'Etat. Il se plaît de plagier les propos de Daniel : « du rêve à la réalité il n'y a qu'un pas », et souhaite lui répondre : « le rêve c'est le commencement du désir ».

Il explique aussi que son attention s'est également portée sur un courriel envoyé par Daniel aux Présidents des Comités Régionaux le 28 décembre dernier. Il s'est posé la question du bien fondé de cette communication, sinon à considérer cette réflexion comme un élément positif sur les avancées nécessaires à une « nouvelle gouvernance » de notre Fédération, nécessaire, indispensable, constructive, pédagogique et d'une grande lucidité dont il lui plaît de souligner quelques extraits :

- 1) utilité du Congrès de Reims mais insuffisance de communication : le faire - c'est bien- communiquer c'est mieux !
- 2) création d'une commission territoriale en amélioration de la réunion des Présidents de Régions (deux fois par an au lieu d'une) dans le cadre d'une thématique comparable à celle qui fonctionne pour le compte du Conseil Economique, Social et Environnemental dont les thèmes ne manquent pas
- 3) repositionnement de l'INFAN par rapport aux ERFAN sans superposition des actions engagées aujourd'hui

Il exprime également la nécessité de se positionner sur la gestion des piscines et de la placer sous la responsabilité des clubs car ils ont de plus en plus de mal à fonctionner (DSP). L'avenir est loin d'être sombre pour la FFN et nous allons vivre une année 2012 particulièrement exceptionnelle. Bien sur l'événement sera les Jeux Olympiques de Londres où nous serons jugés sur nos résultats, mais aussi le Championnat d'Europe et l'Open EDF en natation course, l'Open Make Up Forever en natation synchronisée, l'Euro Juniors en water-polo et l'Assemblée Fédérale en avril qui va décider des programmes de la prochaine olympiade sera un moment important.

Il rappelle que l'avenir nous appartient car nous l'édifions ensemble. Et par rapport aux termes de Daniel, il ne pense pas qu'il se soit « *défoulé* », mais qu'à l'accoutumée de nos engagements précédents, la clairvoyance de nos propos, l'alerte permanente de notre ami Claude et de tous nos amis bourguignons, la fête de la natation en terme d'espoir, d'investissement, de résultats soit à la hauteur d'un lien commun : notre passion pour la natation.

Francis Luyce termine en nous présentant à tous ses meilleurs souhaits pour 2012 et nous remercie pour notre attention.

VIII –REMISE DES RECOMPENSES

Diplôme de reconnaissance

- Patrick JOSSELIN
- Eric TILLEROT

Médaille de Bronze de la FFN

- Véronique ILLIG

Médaille d'Argent de la FFN

- Frédéric PETIT

Médaille de Vermeil de la FFN

- Claude BOULOMMIER

Récompenses pour les résultats de la saison :

- Anaïs ARLANDIS
- Antoine BARBIER
- Alice CARRE
- Angèle GOUSSET
- Sébastien KOUMA
- Florian LALLEMAND
- Margaux LANIER
- Clémence LENOIR
- Eddie MOUEDDENNE
- Lucas PERALDI
- Emilie PETIT
- Franck PUCET
- Morgane ROTHON
- Tiphaine SAINT-GILLES
- Claire SIGNORET
- Alexandre TILLEROT
- Simon WINLING
- Anne-Gabriela BOUTELOUP
- Lucie BERNIGAUD

- Bertille CARREL
- Marine EUVRARD
- Charlotte FAVIER
- Morgane FILIPPI
- Hugo LAMBERT
- Crystal LAUGHLIN
- Noëline LAUGHLIN
- LEVRIER Jérémy
- MAILLOT Julien
- MARECAUX Marine
- MARTIN Océane
- MENENDEZ Pauline
- NONIN Laura
- PELLETRAT Anastasia
- SICARD Julie
- TOUTAIN Pauline
- BREUILLARD Stéphanie
- CHRETIEN Emmanuelle
- DENTZ Natacha
- HEMEURY Nolwenn
- MANGIN Marine
- MANGIN Morgane
- MENIS Pauline
- ROUBINEAU Anaïs
- STANSBURY Ella

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 12 heures. Il invite les participants à terminer cette Assemblée Générale de manière conviviale autour d'un repas.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'C' shape followed by a horizontal line.

Le Secrétaire de séance

A stylized signature in blue ink, appearing to be 'Boulon' followed by a horizontal line.